

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 06 Octobre 2017

Membres présents : 9

Membres excusés : 2 PÉQUIGNOT Alain, BARTHET-FAVART Véronique

Membre absent : 0

- Ordre du Jour**
- **PLU**
 - **Renouvellement baux communaux**
 - **Renouvellement droit de chasse**
 - **Plan départemental d'action pour le logement (FSL et FAAD)**
 - **Classement croix cimetière**
 - **Travaux forestiers**
 - **Déclaration d'Intention d'Aliéner**
 - **Affaires diverses**
 - **Plaque monument aux morts**
 - **Divers**

1. PLU

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport le 28 septembre 2017. Le conseil a pris connaissance de ce document et analyse les commentaires et avis du commissaire-enquêteur.

Une rencontre avec le cabinet Verdi et les services de l'Etat aura lieu lundi 9 octobre à 9 h pour modifier le projet initial.

2. Renouvellement baux communaux

Les terrains communaux loués à l'agriculteur font l'objet de baux valables 9 ans. Ils sont à renouveler à compter du 1^{er} janvier 2018 à Bouhelier Vincent. Le montant de location est révisé chaque année selon l'indice de fermage défini par la Préfecture. Accord du conseil.

3. Renouvellement droit de chasse

Accord du conseil pour renouveler le droit de chasse pour 9 ans, à compter du 1^{er} janvier 2018. Tarif annuel de 80 €.

4. Plan départemental d'action pour le logement (FSL et FAAD)

Le Conseil départemental sollicite les communes pour participer au dispositif du plan départemental d'action pour le logement. Le Conseil accepte de participer au FAAD (Fonds d'Aide aux Accédant en Difficulté) à hauteur de 0.30 € / habitant.

5. Classement croix du cimetière

La croix du cimetière des Grangettes a été inventoriée comme une des plus belles du Haut-Doubs. Monsieur le maire a rencontré les services de la DRAC à ce sujet. Il informe le conseil qu'il existe une possibilité d'inscrire cette croix aux monuments historiques.

Le Conseil décidera lors d'un prochain conseil d'inscrire ou non cette croix.

6. Travaux Forestiers

L'exploitation des parcelles 9 et 19 aura lieu prochainement

Voir avec la commission pour abattre certains frênes qui peuvent être dangereux.

L'assemblée générale des communes forestières aura lieu le 14 octobre à St Hippolyte.

7. Déclarations d'intention d'aliéner

Vente des garages construits en face de la copropriété Le Bon Repos, aux propriétaires des logements : la commune ne préempte pas.

8. Affaires diverses

- La nouvelle plaque du monument aux morts a été posée cette semaine.
- La commune est toujours dans l'attente du devis de Monsieur Ciresa pour une étude relative à l'adduction d'eau à Port Titi.
- Réflexion à l'échelle de la communauté de communes pour poser des caméras de surveillance au sein du village.
- Monsieur le maire fait un compte-rendu des réunions de communauté de communes et s'inquiète d'une hausse des impôts à prévoir dans les années à venir.
- Décisions modificatives pour adapter le budget : + 1500 € au compte R/10223 ; - 4 000 € au compte D/204 ; + 2 000 € au chapitre D/21 et + 3 500 € à l'article D/2315.
- Echanges sur le dossier de permis de construire de Monsieur Parrod Martial et sur les règles d'urbanisme à respecter.

La séance est levée à 22 h 30
Les Grangettes, le 9 octobre 2017.

Le Maire,

